

LE MOT D'OR DE LA FRANCOPHONIE 2024

(mardi 19 mars 2024 de 14h à 15h)

COUPE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES (projet d'entreprise – créativité – maîtrise du vocabulaire des affaires)

Annnonce du sujet à communiquer aux candidats lors de leur inscription

Les organisateurs vous remercient et vous félicitent d'affirmer, par votre participation, votre volonté d'entreprendre (4^e partie) marquée par votre créativité francophone (1^{re} et 4^e parties) et votre souci permanent d'une bonne maîtrise du français des affaires, condition de toute réussite professionnelle et de la compréhension des langues étrangères.

L'épreuve est individuelle. Elle comprend quatre parties indépendantes :

1^{re} partie du sujet : chercher des mots nouveaux pour des concepts nouveaux.

Le candidat doit proposer, dans chacun des cas suivants et en justifiant sa proposition, un mot, un sigle ou une expression pour désigner en français :

a) Une technique moderne mais simple, économique et écologique, par opposition à la technique de pointe (dernier état de la technique, tenant compte des avancées les plus récentes). Elle manifeste la volonté de s'opposer aux modes technologiques, déraisonnables écologiquement. Mais elle n'est pas antinomique avec le progrès, ni synonyme de décroissance ou de retour à l'ère préindustrielle.

b) Une technique de communication qui consiste pour une entreprise à utiliser l'image sur les réseaux sociaux. L'image est devenue un puissant moyen de communication. Cette technique permet l'échange, le partage et l'interactivité. Elle est particulièrement pertinente à utiliser auprès des jeunes.

c) Un objet connecté permettant l'affichage de messages personnalisés sur les téléphones mobiles ou les tablettes de clients grâce à la géolocalisation. L'outil numérique vient capter l'attention du client situé à proximité du point de vente en lui proposant une offre personnalisée, une promotion ou un nouveau produit et ainsi le faire venir dans le magasin. Il s'agit d'une interpénétration entre le monde numérique et le monde physique.

2^e partie du sujet : trouver les mots et expressions.

Le candidat doit trouver les mots et les expressions de la langue des affaires dont les définitions lui sont fournies.

3^e partie du sujet : proposer des équivalents français.

Le candidat doit remplacer dans un texte des mots étrangers ou relevant du français des affaires par des équivalents français.

4^e partie du sujet : savoir entreprendre en français : le candidat doit présenter, en une vingtaine de lignes, un projet réaliste de création d'une **jeune pousse** (son propre projet ou un projet qui a été réalisé et auquel il aurait aimé participer). Après l'épreuve écrite, les auteurs des trois meilleures copies participent à une audition de 4 à 6 minutes afin d'évaluer leur éloquence dans la présentation de leur projet avec les termes recommandés du français des affaires : le plus brillant d'entre eux participera à la cérémonie finale de mars 2025, lors du séjour d'études à Paris, où ses **qualités d'éloquence** s'exprimeront à nouveau.

N.B. Les annales des sujets des années précédentes peuvent être consultées sur le site historique et pédagogique de l'APFA sur la Toile (<http://www.apfa.asso.fr/historique/motdor/sujets/sujets.htm>). Les lexiques (<http://www.apfa.asso.fr/historique>) donnent par ailleurs les équivalents français de près de 8000 anglicismes et près de 4000 définitions (la plupart officielles) de termes relevant du français des affaires.